



SENSIBILISATION AUX RÉALITÉS AUTOCHTONES : VERS DES SOINS ET SERVICES CULTURELLEMENT SÉCURISANTS

Clientèle ciblée

Cette formation a pour but de sensibiliser l'ensemble des employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) aux différentes façons de faire et d'être dans le cadre de leur travail qui peuvent améliorer l'expérience des usagers et des usagères autochtones.

Diffusion

Modalité : en ligne asynchrone

Durée : 30 minutes

Accès : sur l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA) (ID 12970)

<https://fcp.rtss.qc.ca>

Objectifs généraux

- **Comprendre les liens** entre l'état de santé globale actuel des personnes des Premières Nations et des Inuit et les événements qui ont entraîné des conséquences traumatisantes (historiques et contemporains).
- **Prendre conscience des répercussions** que peuvent occasionner nos préjugés qu'ils soient conscients ou non, sur notre capacité à œuvrer auprès des personnes des Premières Nations et des Inuit.
- **Adopter une approche empathique** en considérant les spécificités culturelles lors d'interactions auprès des personnes des Premières Nations et des Inuit, plus particulièrement en contexte de soins de santé et de services sociaux.

Contexte

Cette formation a été développée dans le cadre d'une des cinq actions structurantes du Plan global d'implantation de la sécurisation culturelle dans le RSSS (2020-2025).

Elle s'inscrit en **complémentarité** avec la formation *Sensibilisation aux réalités autochtones* (modules obligatoires Introduction 1 et 6).

Elle se veut une **première étape d'un continuum de formation continue** menant vers la sécurisation culturelle dans le RSSS.

Partenaires impliqués

Groupe de travail

- Association des Inuit du Sud du Québec
- Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
- CHU de Québec - Université Laval
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
- Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
- Conseil de la Nation Atikamekw
- Institut national de santé publique du Québec, équipe santé des autochtones
- RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal

Experts de contenu

- Centre d'amitié autochtone de Lanaudière
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
- Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
- Université du Québec à Chicoutimi

FAQ ?

Quelles sont les démarches entourant la conception et la validation de la formation?

Un groupe de travail regroupant des partenaires Inuit et des Premières Nations (voir tableau au recto) a été mis en place pour soutenir la conception de la formation. Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours du processus pour discuter des orientations et des contenus, échanger des idées, partager des connaissances et de la documentation avec les rédacteurs. Des experts de contenu Premières Nations et Inuit ont également été sollicités dans le processus de rédaction. Trois grandes étapes de validation ont permis aux personnes impliquées de bonifier les contenus de formation soit lors de la rédaction du contenu, lors du scénarimage et lors de validation de la formation. Un pré-visionnement avec les partenaires impliqués dans l'élaboration de la formation a également été réalisé.

Qui a créé le visuel de la formation?

Le visuel de la formation est une déclinaison de l'œuvre originale de l'artiste abénakise et wendate Christine Sioui Wawanoloath. Gracieusement offerte pour illustrer les différents modules, l'œuvre est purement graphique et sans représentation symbolique autochtone.

Qui doit suivre la formation ?

La formation est fortement recommandée pour l'ensemble des employés du réseau de la santé et des services sociaux, c'est-à-dire tous les salariés ainsi que le personnel d'encadrement. Elle n'est toutefois pas rendue obligatoire par le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'établissement est libre de la rendre obligatoire à ses employés selon les modalités qu'il détermine lui-même. Il est responsable de toute démarche de monitoring des données de complétion de la formation par les employés.

Est-ce qu'il y a un préalable à cette formation ?

Non. Il est toutefois préférable d'avoir suivi préalablement les modules obligatoires de la formation de « Sensibilisation aux réalités autochtones » (modules Introduction, 1 et 6).

Est-ce que la formation existe en version anglaise?

La formation en version anglaise est disponible et déployée.

Si j'ai une question, avec qui puis-je communiquer?

Le responsable des dossiers autochtones au sein de votre établissement.

